



DES FEMMES ET FILLES ARRETEES ARBITRAIREMENT DU 8 MARS 2022 AU 8 MARS 2023

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 11 juillet 2022, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Spès Mpawenayo a été arrêtée et a été conduite au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après qu'à son domicile il ait été trouvé une vache abattue vers 21 heures.

Une femme arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 septembre 2022 indique qu'en date du 28 août 2022, vers 15 heures, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Floriane Irangabiye alias Fofu, mère de deux enfants, a été arrêtée par des agents du SNR et conduite au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, à Rohero, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles et d'espionnage. Selon les mêmes sources, elle venait de rentrer au Burundi en provenance du Rwanda, il y avait une semaine.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 11 juillet 2022, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Spès Mpawenayo a été arrêtée et a été conduite au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après qu'à son domicile il ait été trouvé une vache abattue vers 21 heures.

Une femme arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 septembre 2022 indique qu'en date du 28 août 2022, vers 15 heures, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Floriane Irangabiye alias Fofu, mère de deux enfants, a été arrêtée par des agents du SNR et conduite au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, à Rohero, Bujumbura Mairie. Selon des

sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles et d'espionnage. Selon les mêmes sources, elle venait de rentrer au Burundi en provenance du Rwanda, il y avait une semaine.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2022 indique qu'en date du 18 octobre 2022, Léa Niyogusenga, mère allaitant un enfant de moins de 2 ans, résidant sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-Lac avec son enfant. Selon des sources sur place, elle a été accusée faussement d'avoir facilité un viol et un enlèvement d'une fille voisine Audreille Bukuru, âgée de 16 ans. Cette dernière avait été trompée par un prénommé Adronis de la prendre comme sa troisième épouse et la conduire à Rumonge pour y vivre mais Adronis s'est rétracté. Audreille s'est cachée d'où ses parents ont fait arrêter sa voisine Léa en l'accusant faussement car ils ne vivaient pas en bon terme avec Léa. Selon les mêmes sources, le mari de Léa a plaidé chez un OPJ pour sa libération et ce dernier lui a demandé de payer une somme de plus de 50 000 fbu mais il ne l'a pas libérée

Quatre membres du parti UPRONA arrêtés en commune Rutovu, province Bururi 1

Dans la matinée du 31 octobre 2022, sur la colline Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Arnaud, Jean Ndemeye et Caritas Niyonsaba et son mari, Cyriaque Bizindavyi, tous membres du parti UPRONA, ont été arrêtés par la police du commissariat communal de Rutovu accompagnée par le chef de zone et le conseiller collinaire de Kajondi. Par après, ils ont été conduits au cachot de la police à Bururi par le responsable provincial du SNR, Germain. Selon des sources sur place, avant de leur arrestation, ces derniers ont effectué une fouille et perquisition respectivement chez Emile Ndayizigiye (père d'Arnaud), Caritas Niyonsaba et Jean Ndemeye. Ainsi, ils ont saisi sous le lit d'Arnaud, un chargeur contenant 11 cartouches en bon état, chez Jean Ndemeye, un fusil de type SAV Machine Gun ainsi qu'un chargeur tous en mauvais état. Selon les mêmes sources, il s'agit d'un montage dû aux conflits familiaux car Arnaud venait de passer 4 jours au cachot suite à un conflit de pomme de terre volées chez Jean Ndemeye, lui aussi qui est de la même famille que Cyriaque Bizindavyi.

Huit enseignants arrêtés en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 17 novembre 2022, Onesphore Nsabiyumva, DPE de Ruyigi s'est arrogé le droit d'arrêter 4 enseignants dont Chantal, encadreuse au Lycée communal de Kirangara, Aline Irambona et Dieudonné, qui attendaient un véhicule pour se rendre au service. Selon des sources sur place, il les a conduits au cachot de la police de Ruyigi. Selon des sources sur place, Onesphore Nsabiyumva a arrêté également deux femmes et deux hommes en date du 21 novembre 2022. Il les a conduits au cachot mais comme la police a refusé de les mettre au cachot, Onesphore leur a exigé de rester debout au drapeau devant la province.

Trois personnes arrêtées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 décembre 2022 indique qu'en date du 26 novembre 2022, sur la colline et commune Ndava, province Mwaro, Anita Rose

Ndayikengurukiye, Angela Ndayishimiye et Rose Hatungimana ont été arrêtées par la police sur l'ordre du Colonel Laurent Harerimana, leur beau-frère et ancien commandant du camp Mwaro. Selon des sources sur place, elles étaient accusées de s'être opposées à l'exploitation d'un boisement qui appartient à toute la famille car situé sur une propriété foncière non encore partagée. Selon les mêmes sources, elles ont passé toute une semaine dans ce cachot de la zone Ndava. En date du 2 décembre 2022, le matin, comme la nouvelle commençait à circuler sur les réseaux sociaux, ces trois femmes ont été étant libérées.

Huit rwandais et un congolais arrêtés en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2022 indique qu'en date du 26 novembre 2022, vers 11 heures, aux quartiers Sanzu et Gasanda, commune et province Ruyigi, huit rwandais dont Callixte, enseignant de l'ECOFO Rutimbura, Bitege, une femme nommée Inaburanga, Françoise Mukamana et Talonja de nationalité congolaise ont été arrêtés à leurs domiciles et ont été conduits par Isidore Kinyabwoya, chef du quartier Sanzu et le prénommé Zaire accompagnés par des chefs de la milice Imbonerakure respectifs, au cachot du commissariat provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, jusqu'en date du 1er décembre 2022, excepté Inaburanga et Françoise Mukamana, femmes mariées à des Burundais et Talonja qui était malade, les autres étaient encore au cachot. Signalons que ces victimes vivent au Burundi il y a plus de 40 ans et sont prises comme des boucs émissaires au conflit en République Démocratique du Congo.

Deux membres du parti CNDD-FDD et deux femmes arrêtés en commune et province Bururi

En date du 25 décembre 2022, au centre Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi, Richard Ndayikengurukiye, membre du parti CNDD-FDD, sa femme Rosalie Kaneza, Judith Ndayizeye sa mère et son frère Patrick Ndayegamiye, membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Richard a été arrêté vers 23 heures et il était accusé d'ivresse tandis que ces trois autres ont été arrêtés quand ils sont allés sur une position pour demander la libération de Richard. A ce moment, un policier qui montait la garde a tiré en l'air pour les arrêter. Les autres policiers qui étaient en patrouille nocturne dans les environs de cette position ont tiré plusieurs coups de feu croyant que leur position était attaquée. Toutes les 4 personnes ont été conduites au cachot de la police à Bururi.

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 23 janvier 2023, au centre-ville, commune et province Muyinga, six personnes dont des serveurs et gérants de cabarets à savoir Esta et Diomède Nzigamiye ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de la hausse des prix des produits BRARUDI. Selon les mêmes sources, Pasteur Macumi, Jean Baptiste Macumi, Marie Claire Uwitonze, Butoyi, Vianney et Jean Marie Murorasa ont vu leur licence de commerce des produits BRARUDI. En date du 24 janvier 2023, Amédée Misago, administrateur de la commune Muyinga a pris une décision de fermer les six cabarets de commercialisation des produits BRARUDI à cause de non-respect des prix fixés par le Gouvernement.

Trente femmes commerçantes arrêtées en province Ruyigi

En date du 25 janvier 2023, à environ 1 kilomètre de l'entrée du marché, au centre-ville, commune et province Ruyigi, trente femmes commerçantes détaillants ont été arrêtées et conduites au cachot du Commissariat de police par Gentil, Commissaire Provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, elles étaient allées à la recherche des produits vivriers apportés par des agriculteurs. Selon les mêmes sources, ces femmes ont été libérées le même jour, vers 18 heures, après avoir payé dix mille fbu d'amende par chacune. Soulignons que la semaine précédente, l'administrateur de Ruyigi, Antoinette Semugara avait infligé une amende de dix mille fbu aux détaillants.

Trois femmes et deux hommes militants des droits de l'homme arrêtés à Bujumbura mairie et à Ngozi

En date du 14 février 2023, vers 8 heures, à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura, Maître Sonia Ndikumasabo, Représentante légale de l'AFJB ; Marie Emerusabe, Coordinatrice de l'AFJB ; Sylvane Inamahoro, Directrice exécutive de l'APDH et Audace Havyarimana, Représentant légal de l'APDH ont été arrêtés par des agents du SNR sur mandat du Procureur de la République. Prosper Ruyange, Coordinateur du projet foncier à l'APDH Ngozi, quant à lui a été arrêté le même jour dans l'après-midi chez lui par Franck Ngomanziza, Procureur de la République à Ngozi et a été conduit au cachot de la PJ avant de le transférer en date du 15 février 2023 au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi, en commune Mukaza, Bujumbura mairie. Selon des sources sur place, Sonia Ndikumasabo, Marie Emerusabe, Sylvane Inamahoro et Audace Havyarimana s'apprêtaient à prendre l'avion en destination de l'Ouganda pour participer à un atelier. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du SNR et ils ont été accusés d'espionnage. En date du 16 février 2023, vers le soir, après avoir été auditionnés par le Substitut du Procureur de la République du parquet Ntahangwa, ces cinq défenseurs des droits humains ont été conduits à la prison de Mpimba et ils ont été accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale. A cette date, lors d'une conférence de presse, Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique a indiqué que ces personnes ont été arrêtées parce qu'ils collaborent avec une ONG internationale ne travaillant plus avec le Gouvernement du Burundi. « Les résultats dont nous disposons pour le moment montrent qu'il y a une grande probabilité qu'il y ait risque de financement du terrorisme à travers ces fonds-là », a ajouté le Ministre de l'Intérieur.